



LEGENDE

Zonage Réglementaire

- Périètre d'exposition aux risques
- Zone d'interdiction stricte R
- Zone d'interdiction r
- Zone d'autorisation sous conditions B
- Zone grisée

Secteurs potentiels de délaissement

- Secteur potentiel de délaissement

Éléments de repérage

- Zone de recommandation
- Limite des parcelles cadastrales
- Bâti
- Limites de la plateforme chimique de Salindres

Plan de prévention des risques technologiques
 Établissements Axens et Rhodia
 Approuvé par l'arrêté préfectoral n°2014.223-0005
 du 11 août 2014
 Préfet du Gard

ZONAGE REGLEMENTAIRE

Echelle : 1/6000 Août 2014